

Sous la plume de Philippe-Victoire de Vilmorin, ce *Catalogue de toutes sortes de graines* devient en 1771 un *Catalogue raisonné de plantes, arbres et arbustes dont on trouve des graines, des bulbes et du plant chez le sieur Andrieux*. Pour le réaliser, il s'est fait aider par un éminent professeur de botanique, Antoine-Nicolas Duchesne. Alors que la classification de Linné est encore contestée par les ténors du Jardin royal des plantes médicinales et que la Société linnéenne de Paris ne sera créée qu'en 1787, la couverture du catalogue indique que les plantes sont désignées selon la nomenclature de Linné.

Une petite explication s'impose : Carl von Linné est un précurseur dans l'art de classer les plantes. Au milieu du XVIII^e siècle, le savant suédois décide de mettre un peu d'ordre dans trois siècles d'accumulation et de dispersion des espèces végétales. En effet, variant au gré des échanges et des acclimatations, des dizaines de milliers de plantes sont connues sous des noms vernaculaires donnés par les jardiniers qui les ont fait pousser. Dans son ouvrage *Species plantarum* (les espèces de plantes) publié en 1753, Linné s'appuie sur une définition de l'espèce vue comme « un ensemble d'individus qui engendrent par la reproduction d'autres individus semblables à eux-mêmes » et sur la sexualité des plantes, découverte au siècle précédent, pour décrire huit milles végétaux et les nommer de manière systématique. Il imagine une nomenclature en latin dite « binominale » car chaque espèce a un nom composé de deux mots : le nom du genre auquel l'espèce est rattachée et une épithète spécifique.

Ce travail a permis d'épurer la multiplicité des noms donnés à des plantes similaires ou des plantes très différentes qui portent le même nom, puis de les organiser selon une nomenclature compréhensible dont les règles vont évoluer au cours du temps et des moyens d'investigation du monde végétal. En effet, si la classification des plantes de Linné en fonction du nombre des étamines (organes mâles) logées dans le pistil (organe femelle) de la fleur s'est avérée simpliste, sa nomenclature dite

« binominale » est toujours en vigueur aujourd'hui.

Premières sélections de plantes

Fort de ses études et des relations qu'il a établies avec toute une génération de jeunes savants, botanistes et jardiniers, parmi lesquels Antoine-Auguste Parmentier, André Thouin, André Michaux et Pierre Marie-Auguste Broussonnet, Philippe-Victoire de



CE FRAISIER SAUVAGE a été rapporté de Turquie. Les fraisiers étaient la spécialité d'Élisa Vilmorin (1826-1868), la femme de Louis, une des premières femmes botanistes du monde.

Vilmorin conçoit l'idée de rendre populaires des espèces de plantes que l'on ne trouve alors que dans les jardins du roi ou de quelques amateurs éclairés. Il veut commercialiser toutes les bonnes variétés de plantes disponibles en France ou à l'étranger auprès de ses homologues marchands de graines ou des cultivateurs qui ont, année après année, sélectionné les graines des meilleures plantes de leurs

champs, améliorant des espèces ou des variétés de choux, de navets, de fèves, de cardons... Philippe-Victoire est ainsi à l'origine de la diffusion de la betterave sucrière, du rutabaga et de diverses variétés de pommes de terre et de tomates.

Parmi ses correspondants, la figure généreuse d'André Thouin va jouer un rôle déterminant. Philippe-Victoire de Vilmorin correspond avec le jardinier en chef du Jardin royal depuis 1767, comme l'attestent une centaine de lettres consignées dans les archives du Muséum national d'histoire naturelle de Paris. André Thouin est comme lui curieux et passionné par tout ce qui touche aux plantes et à leur culture. Depuis l'enfance, il a suivi son père dans les allées du Jardin royal. Il est si doué qu'à 17 ans, en 1763, le comte de Buffon le nomme jardinier en chef en remplacement de son père, qui vient de mourir. C'est lui qui va donner au Jardin royal la physionomie qu'on lui connaît aujourd'hui, doublant sa surface et multipliant les arbres étrangers utiles afin de les répandre dans le royaume. Il crée d'immenses serres pour accueillir les plantes fragiles que les voyageurs-botanistes lui rapportent des expéditions qu'il organise et que le comte de Buffon finance sur les deniers royaux. Toutes celles qui arrivent au Jardin royal sont étiquetées et reçoivent les premiers soins de l'habile jardinier. Il dirige son attention sur celles qui lui semblent dignes d'intérêt et s'applique à les multiplier. André Thouin devient par degrés le centre d'une correspondance qui s'étendra à toutes les parties du monde et dont l'objet est

« de faire circuler de toutes parts et dans tous les sens les productions végétales », résume le baron Cuvier dans un éloge historique.

Ainsi, Philippe-Victoire est en contact avec l'homme qui est au cœur de la diffusion des graines et des semences. Il partage avec lui la volonté de répandre dans les campagnes toutes les plantes utiles aux hommes. Qu'André Thouin lui ait fourni directement des graines ou qu'il l'ait conseillé pour bien les acclimater, il n'est pas étranger à l'enrichissement du catalogue de vente Vilmorin-Andrieux.

Ce sont des dizaines de plantes, dites « d'orangerie », qui vont être inscrites avant

la Révolution française. À titre d'exemple, viennent d'Amérique centrale le mimosa de Farnèse (*Vachellia farnesiana*) et le haricot caracolle (*Cochlianthus caracalla*); d'Asie, le lilas de Perse (*Melia azedarach*) et le jasmin jonquille (*Jasminum odoratissimum*); d'Afrique du Sud, l'aloès panaché (*Aloë variegata*), la fausse bruyère du Cap de Bonne-Espérance (*Phylica ericoides*), dix espèces de géraniums et la queue de lion (*Phlomis leonurus*); d'Asie Mineure, le caroubier (*Ceratonia siliqua*); des Açores, le jasmin de Madère (*Jasminum azoricum*); d'Italie, l'oranger bergamote (*Citrus bergamia*)

et le myrte de Tarente (*Myrtus communis* var. *mucronata*).

Les arbres aussi

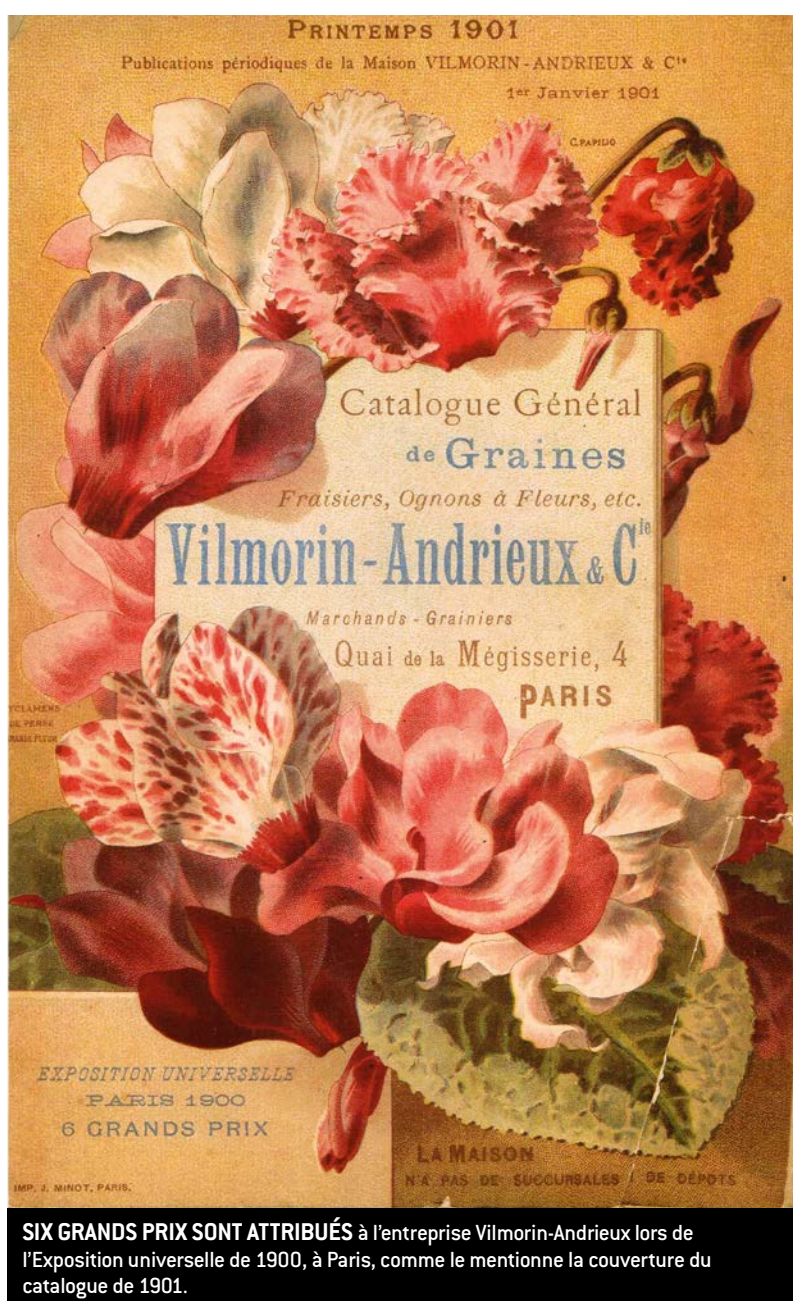
Grâce à une autre de ses relations amicales, André Michaux, il va diffuser en nombre diverses espèces d'arbres que son beau-père Pierre Andrieux avait commencé à commercialiser, comme le tulipier de Virginie (*Liriodendron tulipifera*), le cyprès de Louisiane et divers chênes d'Amérique, et il va aussi développer une activité de pépiniériste avec ces arbres du Nouveau

Monde. André et Philippe, tous les deux fils d'agriculteur, ont étudié la botanique à la même époque. En 1779, André Michaux obtient son brevet de botaniste, part en Angleterre et séjourne à Kew Garden. À son retour, il participe à une expédition botanique organisée par le naturaliste Jean-Baptiste de Lamarck en Auvergne. Il y gagne sa place de botaniste-voyageur pour des expéditions plus lointaines, vers la Perse et le Caucase. Les nombreuses récoltes qu'il en rapporte ravissent André Thouin. Parmi elles, deux espèces d'arbres, le pterocaryer (*Pterocarya pterocarpa*) et le faux-orme de Sibérie (*Zelkova crenata*), vont connaître un essor remarquable comme arbres d'ornement. À peine est-il rentré à Paris que le nouvel organisateur des expéditions royales l'envoie dans la toute jeune République d'Amérique. Cette fois, Michaux emmène son fils François-André. Ensemble, ils écument tout l'est de l'Amérique du Nord, de la baie de Hudson à la Floride.

Philippe-Victoire de Vilmorin fait venir une grande quantité de graines de cyprès de Louisiane, de tulipier de Virginie, de mûrier rouge, de liquidambar, de cirier, de thuya (*Thuya occidentalis*), de noyer (*Juglans*), de magnolia (*Magnolia macrophylla*), de chêne (*Quercus macrocarpa*). Il s'attelle à les faire pousser dans un jardin d'essai installé à Reuilly, au-delà du faubourg Saint-Antoine, où, en plus de son jardin du centre de Paris, il teste ses nouvelles acquisitions avant de les diffuser. Ses observations deviennent des conseils de culture pour les nouveautés inscrites à son catalogue et dont les noms seront reproduits en tête du *Bon jardinier*, un almanach publié année après année depuis 1755 et dans lequel, à partir de 1778, la maison Vilmorin-Andrieux fera connaître les nouvelles plantes qu'elle met dans le commerce et ce jusqu'à la dernière édition en 1962.

Naissance d'une nouvelle forme d'agriculture

À la veille de la Révolution, l'entreprise Vilmorin-Andrieux est une référence au sein de la corporation des marchands grainiers. Le baron le Bon de Poederlè la recommande dans son *Manuel de l'arboriste et du forestier* publié en Belgique en 1788. L'année suivante, elle est citée



parmi les grainiers en vogue par l'*Almanach Dauphin*, qui recense les bonnes adresses parisiennes. Parmi ses clients, il y a bien sûr les maraîchers parisiens, estimés à 1 200 familles en 1776, installés dans les faubourgs et plus loin. Ce sont le plus souvent des paysans des régions d'Île-de-France, de Picardie, de Normandie, de la Brie ou de la vallée de l'Yonne qui sont venus s'établir sur des terrains achetés ou loués à bail à de riches propriétaires ou à des congrégations religieuses. Il y a bien sûr les fermiers qui vivent de la culture des céréales ou des plantes fourragères. Il y a aussi toute une clientèle aristocratique et bourgeoise pour laquelle le jardin constitue un signe de position sociale. À l'esthétisme du tracé du jardin, aux plantes incroyables qui arrivent du bout du monde, s'ajoute l'indispensable potager qui garnit en fruits et en légumes la table de son propriétaire quelle que soit la saison. Les productions doivent être belles et goûteuses et se distinguer des légumes qui poussent dans les jardins de paysans.

Quand éclate la Révolution française, Philippe-Victoire de Vilmorin modifie pour un temps son enseigne qui devient « À l'oiseau national ». La Société royale d'agriculture dont il est membre est dissoute. Il participe avec son ami Auguste Parmentier et son confrère Jacques-Philippe Martin Cels, horticulteur derrière la porte du Maine, à la Commission de subsistance et d'agriculture. Il distribue des graines, prend contact avec les gros fermiers des environs de Paris pour assurer le ravitaillement de la capitale, rédige des instructions pour favoriser la culture de la pomme de terre – tubercule encore relégué au rang de sous-nourriture tout juste bonne pour les animaux –, du colza, du trèfle violet et d'autres fourrages facilitant l'alimentation des animaux de ferme.

Il est aussi au côté de son ami André Thouin, lequel préside en 1792 et 1793 une Commission de la recherche des plantes dans les jardins de la liste civile et dans ceux des émigrés. Il s'agit de faire l'inventaire et de récupérer les plantes intéressantes dans les propriétés du roi et les jardins privés des émigrés et des condamnés. Ils vont ainsi enrichir le Muséum national d'histoire naturelle de plus d'un million de spécimens provenant pour un dixième des jardins ayant appartenu à Malesherbes, à Marbeuf, au comte d'Artois,

aux Chartreux... Le reste provient des pépinières royales du Roule.

L'entreprise avait été mise à mal par la tourmente révolutionnaire. Mais Philippe-Victoire laissa à la postérité un jardin d'essai, un réseau de correspondants et des notices très utiles sur un grand nombre de plantes. Fort de son expérience, il a aussi publié des mémoires sur la conservation et la préparation des graines, sur les précautions à prendre pour s'assurer de leur bonne qualité et sur les moyens de leur employer à la reproduction. À la demande de la Convention, il rédigea une instruction détaillée pour les personnes chargées par le gouvernement de faire des achats à l'étranger. Il y indique les précautions à prendre pour choisir les graines et rapproche les noms systématiques des noms vulgaires sous lesquels les plantes sont connues dans le commerce.

Ainsi, quand mourut en 1804 l'homme qui avait réuni dans son jardin d'essai de la rue de Reuilly toutes les espèces et variétés de plantes alimentaires, fourragères et d'intérêt économique cultivées en France et dans plusieurs pays d'Europe, une nouvelle forme d'agriculture voyait le jour, dans laquelle les semences du professionnel allaient supplanter les graines du paysan. Dans un hommage, le baron Sylvestre, secrétaire perpétuel de la Société d'agriculture, dit de lui que « par ses cultures expérimentales, ses écrits, son activité, son intelligence et ses nombreuses relations commerciales, il a beaucoup contribué à répandre dans les classes aisées le goût du jardinage et de l'agriculture ». ■

■ L'AUTEUR



Christine LAURENT, historienne de formation, a exercé le métier de journaliste scientifique.

Depuis 2001, elle est chargée de mission à la mairie de Paris et travaille actuellement à la direction des espaces verts et de l'environnement.

■ POUR EN SAVOIR PLUS

G. Trébuchet et C. Gautier, *Une Famille – Une Maison – Vilmorin* Andrieux, Édition de l'Historique de Verrières, 1982.

Le jeudi 3 décembre, de 14h à 15h, Christine Laurent reviendra sur l'histoire de l'herbier des Vilmorin dans l'émission *La marche des sciences* sur *France Culture*. www.franceculture.fr

CET ARTICLE
est le premier
chapitre du livre de
Christine Laurent
L'herbier Vilmorin,
Belin (2015).



Le fils de Philippe-Victoire, Philippe-André, était peu intéressé par les affaires. Il confia la gestion de son commerce des graines et se consacra entièrement à l'étude des plantes. Il acheta une propriété à Verrières-le-Buisson, qui deviendra au fil des générations un centre à la pointe de la recherche agronomique, unique en France. Il y développa des collections d'arbres, mais aussi de betteraves et de pommes de terre (une collection constituée par Auguste Parmentier). Son fils, Louis, a poursuivi l'activité familiale, avec l'aide de sa femme Élisabeth. Il s'intéressa, entre autres, à l'hérédité chez les plantes. Le petit-fils de Louis, Philippe, botaniste et voyageur passionné, rapporta de ses expéditions lointaines des plantes séchées, des graines et des plumes d'oiseaux. Il a surtout organisé l'herbier, un catalogue qui rassemble les collections passées, présentes et à venir. Une œuvre inestimable...

Abonnez-vous ■ POUR LA à **SCIENCE**



+ En CADEAU de bienvenue :

Une lampe torche solaire* pour vous accompagner cet été dans toutes vos excursions, randonnées, balades...

Un objet malin et écologique qui fonctionne **sans piles ni manivelle**. Grâce à ses capteurs solaires, cette lampe de poche pourra vous fournir plusieurs heures d'éclairage.

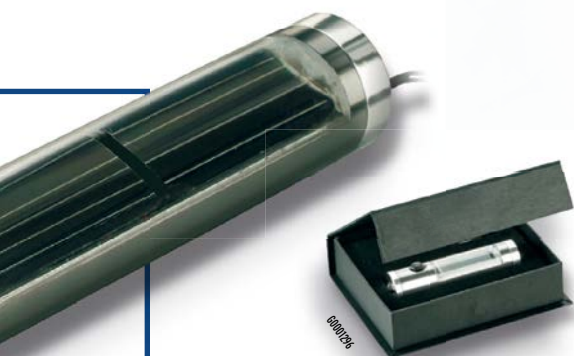
Modèle Medium NEST en aluminium et plastique - Fourni avec 5 Led lumen 30 - Dimension : longueur 12,5 m / diamètre 10 mm - Poids : 87 gr - Valeur : 14 €



Votre OFFRE INTÉGRALE

8,20€ par mois seulement

le magazine
+ le hors-série chez vous
+ l'accès numérique illimité
à toutes les archives sur
www.pourlascience.fr



OFFRE SPÉCIALE D'ABONNEMENT

POUR LA
SCIENCE

À découper ou à photocopier et à retourner accompagné de votre règlement :
Service Abonnements Pour La Science - 19 rue de l'Industrie, BP 90053, 67402 ILLKIRCH CEDEX

1. MA FORMULE

☐ **OUI, je m'abonne à l'offre « Intégrale » à 8,20€ par mois.**

Je reçois le magazine *Pour la Science* (12 n°s/an)

+ son hors-série *Dossier Pour la Science* (4 n°s/an)

+ mon cadeau. Je bénéficie aussi de l'accès numérique illimité aux archives sur **www.pourlascience.fr**.



Mon CADEAU
de bienvenue

Mon e-mail obligatoire pour l'accès aux contenus numériques (à remplir en majuscules)

À réception de votre bulletin, comptez 5 semaines pour recevoir votre n° d'abonné. Passé ce délai, merci d'en faire la demande à abonnements@pourlascience.fr

2. MES COORDONNÉES

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Pays : _____ Tél. : _____
Pour le suivi client (facultatif)

3. MON MODE DE RÈGLEMENT

☐ Je règle par prélèvement **8,20€ par mois** et reçois en cadeau la **lampe torche solaire** (réf. 00LAM). Je remplis l'autorisation ci-dessous en joignant impérativement un IBAN/BIC.

*Pour la France métropolitaine et d'outre-mer. Pour l'Europe (pays de la zone SEPA) : 9,60€ par mois. Abonnement en reconduction tacite dénonçable à tout moment auprès du service abonnement avec un préavis de 3 mois. Conditions complètes sur www.pourlascience.fr

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT PAR MANDAT SEPA

En signant ce mandat SEPA, j'autorise Pour la Science à transmettre des instructions à ma banque pour le prélèvement de mon abonnement dès réception de mon bulletin. Je bénéficie d'un droit de rétractation dans la limite de 8 semaines suivant le premier prélèvement. Plus d'informations auprès de mon établissement bancaire.

1 - COORDONNÉES DU TITULAIRE DU COMPTE

Nom, prénom : _____

Adresse : _____
Numéro et nom de la rue

Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

2 - COORDONNÉES BANCAIRES

IBAN : _____
Numéro d'identification international du compte bancaire - IBAN (International Bank Account Number)

BIC : _____
Code international d'identification de votre banque - BIC (Bank Identifier Code)

Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif

POUR LA
SCIENCE

3 - Date et signature obligatoires

À _____

Date : _____

Signature : _____

NOM DU CRÉANCIER

Pour la Science - 8 rue Férou - 75006 Paris

ICS N° FR92ZZZ426900

N° de référence unique de mandat (RUM)

Partie réservée au service abonnement. Ne rien inscrire

☐ Je préfère régler mon abonnement d'un an en **une seule fois 99€**** sans bénéficiaire du cadeau.

** Offre valable en France métropolitaine et d'outre-mer. Pour l'étranger, participation aux frais de port à ajouter : Europe 16€ - autres pays 35€.

☐ Par chèque à l'ordre de *Pour la Science*

☐ Par carte bancaire N° : _____
Date d'expiration : _____ Clé : _____

Signature obligatoire

En application de l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978, les informations ci-dessus sont indispensables au traitement de votre commande. Elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès et de rectification auprès du groupe Pour la Science. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'organismes partenaires. En cas de refus de votre part, merci de cocher cette case ☐.